

Inclusion sociale et participation citoyenne

L'inclusion sociale et la participation citoyenne est une priorité du Fonds québécois d'initiatives sociales (FQIS) pour 5 des 9 MRC de l'Estrie, portée par des projets qui misent sur le lien social, l'engagement citoyen et la réduction de l'isolement et de l'exclusion.

PORTRAIT DE LA RÉGION

L'isolement et l'exclusion sociale touchent l'ensemble du territoire estrien : une personne de 15 ans et plus sur cinq vit seule. L'itinérance, divers enjeux de santé et de vulnérabilités ont augmenté depuis 2020 et touchent autant les personnes âgées, les familles ou les jeunes.

CHIFFRES CLÉS (DEPUIS 2024)

558 665 \$

Initiatives financées par le FQIS

251 658 \$

Contribution du milieu

5 MRC

Mobilisées autour de cette priorité

« L'Alliance pour la solidarité en Estrie, c'est la démonstration éclatante de ce que nous pouvons accomplir lorsque nous agissons ensemble. Ces initiatives, portées par la force du milieu, particulièrement les organismes communautaires, illustrent toute la pertinence de la concertation régionale et confirment la préoccupation et la sensibilité des élus estriens envers les personnes les plus vulnérables de notre région. »

— Monique Phérivong-Lenoir, préfète de la MRC du Granit et présidente de la Table des MRC de l'Estrie

RETOMBÉES ET CHANGEMENTS SOUHAITÉS

- Un bris de l'isolement social et un renforcement du lien social, notamment chez les personnes âgées et les personnes vivant seules.
- Un renforcement du pouvoir d'agir et de l'autonomie des personnes vulnérables, par un accès accru à l'information et à l'accompagnement.
- Une transformation des personnes visées, qui passent du statut de bénéficiaires à celui d'actrices et d'acteurs actifs de leur communauté.
- Une amélioration de la santé mentale et de l'estime de soi, par la culture, l'activité physique et les ateliers créatifs.
- Un renforcement de la concertation intersectorielle et du tissu social local, au-delà des retombées propres à chaque projet.

Exemples d'initiatives soutenues

Un projet phare par MRC, financé en partie grâce au FQIS

MRC DES SOURCES

Accompagnement des enfants à besoin particulier en camp de jour

Le projet consiste en la mise en place d'accompagnement en camps de jour destiné aux enfants et jeunes adultes de 6 à 21 ans vivant avec un handicap. L'objectif principal est d'offrir un service estival sécuritaire, stimulant et adapté aux besoins particuliers des jeunes, tout en procurant un répit aux familles.

MRC DE COATICOOK

Sensibiliser pour plus d'inclusivité

Le projet « Sensibiliser pour plus d'inclusivité » vise à mobiliser les citoyens, organismes et municipalités autour de la crise du logement et de l'exclusion sociale sur le territoire de la MRC de Coaticook.

VILLE DE SHERBROOKE

Quartiers citoyens

Quartiers citoyens vise à renforcer la participation citoyenne des personnes en situation de pauvreté ou d'exclusion dans six quartiers défavorisés de Sherbrooke. En appuyant les initiatives portées par les tables de quartier, le projet favorise l'émergence d'actions collectives, renforce le pouvoir d'agir des résident-es et contribue à la transformation sociale des milieux de vie.

MRC DE MEMPHRÉMAGOG

Ma journée — Briser la stigmatisation et s'élever vers le haut

Le projet « Ma Journée » propose, dans une région rurale isolée à fort taux de chômage, la création d'un réseau de soutien pour les personnes et familles à faible revenu. Il offre chaque semaine un lieu d'accueil animé permettant d'acquérir des compétences budgétaires, de participer à une cuisine collective, de recevoir du soutien en santé mentale et de briser l'isolement.

MRC DU GRANIT

Point de service MRC du Granit

Le projet vise à engager un ou une agente de mobilisation pour mettre en place une programmation d'activités animées par les membres de l'Accorderie aux personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Le projet vise également à accroître le nombre de personnes âgées et en situation de pauvreté qui peuvent bénéficier du réseau d'entraide de l'Accorderie dans le MRC du Granit.

CE QUE LES PROMOTEURS FONT POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ :

- La recherche de cofinancements complémentaires auprès des municipalités, des MRC, d'entreprises et de fondations.
- L'intégration progressive des activités financées à la mission régulière de l'organisme porteur.
- Le transfert de compétences et l'autonomisation des citoyens et des bénévoles, pour réduire la dépendance aux ressources salariées financées.
- La production de données probantes pour démontrer la valeur du projet et convaincre d'autres bailleurs de fonds.
- La pérennisation des outils et contenus produits (articles, capsules, guides) accessibles au-delà du financement FQIS.